

Les Besoins de la Communauté

Les efforts qui sont déployés pour une participation des populations locales à la conservation de la biodiversité ne porteront leurs fruits à long terme si celles-ci sont convaincues que ces efforts contribueront à leur bien-être.

Bien que les besoins fondamentaux tels que la nourriture, l'abri, la santé et les vêtements soient universels, les moyens de les satisfaire varient en fonction de la culture, du contexte historique et des conditions ambiantes. Dans les pays industrial-



CONNIE BRANSILVER

Des besoins essentiels tels que la nourriture doit être satisfaits afin qu'un projet de conservation puisse réussir.

isés, les besoins humains fondamentaux sont satisfaits principalement par les denrées vendues sur les marchés et par les biens de consommation produits par l'industrie (Pimbert et Pretty 1997). Dans l'Afrique et Madagascar rural, les plantes et les animaux sauvages contribuent en grande partie à assurer la nourriture et le gagne-pain et constituent dans certains cas la principale source permettant de satisfaire les besoins

humains fondamentaux. Les espèces sauvages fournissent la nourriture et les compléments diététiques, contribuent aux revenus des ménages, constituent la source principale de matériaux de construction et d'instruments ménagers, fournissent l'énergie nécessaire à la cuisine et à l'alimentation du bétail (Makombe 1993; Ntiamoa-Baidu 1997). Les espèces sauvages ne sont pas seulement des aliments de choix pendant

les périodes d'abondance, elles constituent aussi une réserve d'importance vitale en cas de disette (Falconer 1991; Hoskins 1991). Dans les sociétés traditionnelles, la conservation des ressources naturelles visait à réglementer l'utilisation des ressources et à s'assurer que les ressources dont les populations dépendent pour leur survie seraient toujours disponibles.

Dans le monde plus développé, la satisfaction des besoins de base tels que la nourriture, l'abri, la santé et les vêtements va de soi. Dans les régions rurales de l'Afrique et du Madagascar, la satisfaction de ces besoins de base représente souvent une lutte acharnée. Beaucoup d'habitants vivent dans la misère. Selon les estimations de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agriculture Organization), en 1990, en Afrique, le Produit National Brut (PNB) était de 470 dollars U.S. par habitant, et n'avait connu aucune augmentation au cours de la dernière décennie. Ce chiffre est à comparer avec la moyenne de tous les pays en voie de développement qui s'élève à 763 dollars U.S. et dont la croissance annuelle est de 1,8 pour cent et la moyenne des pays développés qui s'élève à 13 362 dollars U.S. et connaît une croissance annuelle de 2,8 pour cent (FAO, 1995)

En Afrique et Madagascar, l'établissement d'aires protégées pour la protection des ressources naturelles était basé au départ sur un concept qui ne considérait pas la nécessité de satisfaire les besoins des populations rurales. Les fermiers, les pêcheurs et les éleveurs locaux ont été chassés de leurs terres ancestrales quand elles ont été déclarées aires protégées et l'accès aux ressources naturelles dont dépendaient leurs moyens d'existence et leur nourriture leur a été refusé. Dans la plupart des cas, sans respect pour la culture, les espoirs ou les aspirations de la population locale, aucune alternative n'a été proposée et les besoins et les droits des populations locales ont été soit complètement négligés, soit bien mal satisfaits. Invariablement, cette situation a conduit au mieux à l'apathie, mais le plus souvent, les antagonismes qui se sont développés envers les mesures de conservation ont entraîné de sérieuses confrontations entre les populations locales et les projets d'aires protégées. Dans bien des cas, le manque de ressources nécessaires à la survie des populations vivant aux alentours des aires protégées a conduit à des actions locales qui ont sapé les objectifs de gestion des aires protégées et ont parfois menacé la base même de la reproduction des ressources naturelles à long terme. Malheureusement les actions de représailles entreprises par les communautés rurales ont souvent entraîné une détérioration encore plus rapide de l'environnement, ont augmenté la pauvreté et diminué la qualité de la vie. En résultat, les sentiments d'amertume envers les projets de conservation

et les conflits entre les directeurs d'aires protégées et les populations locales se sont encore intensifiés.

Pour équilibrer ces doubles besoins, celui de protéger la biodiversité, et celui de satisfaire les besoins fondamentaux des communautés rurales, l'utilisation des ressources naturelles doit être envisagée à long terme pour qu'elles puissent se renouveler. L'observation des projets BIOME suggère que les directeurs de projet et le personnel disposent de plusieurs options pour atteindre ce but:

☛ Promouvoir un prélèvement des ressources permettant leur renouvellement

☛ Promouvoir la culture en dehors des sites protégés

☛ Accroître la valeur marchande des ressources gérées

☛ Fournir des sources alternatives de revenus, et

☛ Satisfaire directement aux besoins de la population.

Toutes ces options sont illustrées dans les projets BIOME.

Le projet CAMPFIRE, situé au Zimbabwe, est coordonné par un consortium de huit organisations gouvernementales et non gouvernementales. Les buts de CAMPFIRE sont de ☛ développer un programme pour une gestion à long terme et une utilisation renouvelable des ressources naturelles des Terrains Communautaires ☛ placer la garde et la responsabilité des ressources naturelles aux mains des résidents de la communauté ☛ assurer que les communautés profitent directement d'une utilisation durable des ressources naturelles et ☛ établir les structures institutionnelles et administratives nécessaires au bon fonctionnement du programme. CAMPFIRE engendre des revenus dont profitent les communautés locales principalement par la vente de faune sauvage aux chasseurs des safaris.

Pour apprendre plus sur le projet CAMPFIRE, voir page 78.



Observations du Terrain

PROMOUVOIR UNE RECOLTE DES RESSOURCES PERMETTANT LEUR RENOUVELLEMENT

Il est possible de promouvoir des méthodes de récoltes de certaines espèces sauvages qui ne mettent pas en danger leur renouvellement.

Ce sont en général des ressources qui, soit tolèrent bien une utilisation intensive, soit possèdent une haute valeur marchande.

La commercialisation de l'herbe à chaume illustre bien comment les ressources naturelles peuvent fournir des revenus réguliers aux communautés locales sans risque de surexploitation. La décision de projet **LIFE** de récolter et de vendre l'herbe à chaume a permis aux communautés locales de comprendre l'écologie de cette herbe, d'approfondir leurs connaissances des méthodes de culture et de conduire des études de marché permettant d'évaluer la demande potentielle et de calculer les bénéfices que

pourraient engendrer la vente du chaume. L'écologie de l'herbe à chaume est telle, que sa récolte annuelle ne diminue pas ses capacités de croissance future, d'autant plus qu'une grande quantité de cette herbe était de toute façon brûlée à la fin de sa saison de croissance. La récolte de l'herbe à chaume ne diminue pas la quantité de nourriture dont dispose la faune sauvage puisque les vieilles pousses sont trop drues pour le fourrage. La population féminine locale avait déjà, par expérience, développé des techniques de récolte de l'herbe à chaume qui empêchaient que des dégâts permanents soient infligés à la plante. Il existe dans le voisinage des pavillons pour touristes qui ont besoin d'un approvisionnement régulier de cette herbe pour remplacer et réparer le chaume de leurs bâtiments. Dans son ensemble, cette conjoncture représente l'exemple presque parfait d'une utilisation durable des ressources sauvages parce que cette ressource tolère bien une exploitation intensive et parce que si elle n'est pas utilisée, elle sera perdue à cause des feux de brousse; de plus la communauté locale connaît déjà bien les méthodes de récoltes appropriées et un marché stable pour écouler le produit existe tout à côté.

Les chasses safaris dépendent de l'exploitation extrêmement réglementée de la faune sauvage, ressource rare et donc de grande valeur (ex: la qualité des trophées). Cette rareté est soit réelle, dans le sens où il n'existe que très peu d'animaux, soit virtuelle, dans le sens où les gouvernements n'émettent que très peu de permis autorisant à les tuer. Le programme **CAMPFIRE** au Zimbabwe est un exemple de projet qui apporte des revenus aux populations locales par l'intermédiaire de ressources de grande valeur. En 1993, 12 districts représentant un total de 400 000 habitants ont gagné 1 516 dollars U.S. en droits de trophées, à quoi s'est ajoutée la somme de 97 732 dollars U.S. provenant du tourisme, de prises de chasse et d'animaux posant des problèmes et qu'il a fallu tuer. En 1993, les habitants du district de Hurungwe, un total de 31 000 personnes, ont reçu 119 342 dollars provenant des activités de **CAMPFIRE**. Ce montant est passé à 145 519 dollars en 1995 (Butler, 1995). Le revenu des ménages sur les terrains communautaires a augmenté de 15 à 25 pour cent grâce aux activités de **CAMPFIRE**.

Le succès de la commercialisation de cette ressource dépend de sa rareté et de la demande en chasses safaris qui ne doit pas changer quel qu'en soit le coût. Les chasses safaris représentent 92 pour cent des revenus de **CAMPFIRE**, et la chasse aux éléphants représente à elle seule 34 pour cent du montant total. Si la chasse aux éléphants est légalisée et réglementée dans la plupart ou dans tous les pays qui abritent encore des éléphants, une brusque augmentation de l'offre et de la concurrence risque de diminuer considérablement les revenus de **CAMPFIRE** provenant des chasses safaris. **CAMPFIRE** est bien conscient de ce risque et s'efforce de diversifier ses sources de revenus. Mais ce qui est intéressant, c'est que dans la mesure où la rareté même de l'animal est à l'origine de la valeur des

trophées, un déclin réel de la population d'éléphants pourrait tout simplement augmenter la valeur des trophées et par conséquent, les revenus provenant des chasses safaris (même si la population des animaux est en baisse) pourraient ne pas changer. Bien que ceci puisse envoyer des messages contradictoires aux communautés locales, en fin de compte, il ne faut pas oublier que si la faune sauvage n'est pas protégée, la chasse safari ne produira plus de revenus.

PROMOUVOIR LA CULTURE EN DEHORS DES SITES PROTEGES

Si les ressources sont rares dans la nature, alors, le fait d'encourager la culture de ces ressources en dehors des sites protégés peut répondre aux besoins de la population locale tout en réduisant la pression exercée sur les ressources naturelles.

Au Kenya, par exemple, ce sont les femmes qui traditionnellement s'occupent de l'agriculture vivrière. Une introduction relativement récente d'activités agricoles capables de produire des revenus a encouragé de nouvelles cultures et a diminué la production d'aliments traditionnels. Au fur et à mesure que les populations locales sont passées de la production et de la consommation d'une grande variété de plantes locales traditionnelles à une gamme beaucoup plus limitée de cultures importées, leur alimentation et leur sécurité alimentaire se sont appauvries. Ceci est particulièrement vrai pendant les périodes de sécheresse et de famine, car les aliments locaux étaient beaucoup plus nutritifs que les aliments provenant des cultures récemment introduites. Afin de conserver la valeur nutritive et la sécurité alimentaire apportées par les cultures traditionnelles, le projet **KENGO** a identifié 42 espèces d'arbres fruitiers et légumes locaux dont il encourage la culture. Ce faisant, le projet non seulement répond aux besoins alimentaires de la population, il assure aussi le maintien de la biodiversité dans le paysage.

Un des buts du projet **GACON** était de minimiser à la fois l'empiétement sur les bosquets et la dégradation de leurs ressources, particulièrement l'abattage des arbres pour l'énergie fournie par le bois à brûler. Promouvoir la plantation d'arbres sur des fermes individuelles et des entreprises d'agroforesterie, établir des pépinières et des plantations de bois à brûler contribuent à subvenir aux besoins de la population en bois à brûler tout en réduisant la pression exercée sur les bosquets. Pour aider à subvenir aux besoins alimentaires de la population, des fermes d'élevage d'escargots et de culture de champignons ont été établies.

Les populations Bambara, Sarakule, et Fulani, autour de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé au Mali, vivent dans des conditions difficiles, dans un environnement semi-aride, offrant peu d'opportunités agricoles. Une des façons de faire face à ces conditions difficiles est de maximiser l'utilisation des ressources naturelles, particulièrement les plantes. Les communautés locales consomment

une grande variété de plantes. Feuilles et fleurs, fraîches ou sèches sont utilisées dans des sauces ou comme plantes médicinales. Le projet **AMCFE** a concentré ses activités sur des études ethnobotaniques afin d'identifier et de décrire les espèces de plantes utiles, d'analyser leurs valeurs médicinales et de promouvoir la conservation, dans les sites et hors des sites, des plantes médicinales clés, telle que la *Vernonia korchyana*, et d'encourager l'utilisation rationnelle de ces plantes bénéfiques. Dans ce cas, la vente de *V. korchyana* a apporté une source de revenus bien nécessaire, la plante elle-même subvenant directement aux besoins médicaux de la communauté.

ACCROITRE LA VALEUR MARCHANDE DES RESSOURCES GEREES

La récolte de l'herbe à chaume fournit la principale source de revenus des femmes de la région de Caprivi-Est. Cependant, cette ressource est sous-exploitée en raison de limitations de marchés. Afin de redresser cette situation les dirigeants du projet **LIFE** ont recherché de nouveaux marchés dans les villes pour que les femmes puissent y vendre leur herbe. Ceci n'a pas toujours été sans problèmes. La première année, les acheteurs potentiels ont placé des commandes qui n'ont jamais abouti à des ventes. Les femmes ont donc récolté beaucoup de chaume qu'elles n'ont pas pu vendre et l'herbe a pourri. De tels échecs auraient pu démoraliser des commerçantes novices et auraient pu avoir un impact négatif sur la viabilité du projet. Mais le risque d'acheteurs n'honorant pas leurs commandes a été réduit en identifiant de nouveaux marchés afin d'augmenter la concurrence parmi les acheteurs. Il a fallu aussi améliorer la qualité de l'herbe récoltée, particulièrement la manière de la mettre en gerbe pour éviter les maladies de la bouche et du pied. Pour assurer le renouvellement de la ressource à la base, des Monitrices de Ressources ont été formées pour surveiller les effets de la récoltes sur les nouvelles pousses et vérifier les méthodes de stockage. En résultat, les revenus du village ont considérablement augmenté. Avant le projet, les villageoises gagnaient moins de 27 dollars U.S. (le taux de change du dollar en Namibie est de 0,2741 par rapport au dollar américain) par saison. Mais pendant la saison 1994-1995, elles ont gagné entre 130 et 160 dollars américains et la vente du chaume a rapporté 16 500 dollars à l'ensemble du village de Liazulu.

L'artisanat est une autre des principales sources de revenus de la région de Caprivi-Est. En soutenant le Caprivi Arts and Cultural Association (CACA), le projet **LIFE** a réussi à améliorer la qualité des sculptures, à rendre les associations plus professionnelles et a augmenté les revenus provenant de la sculpture. Le Centre de Caprivi pour les Arts et la Culture qui est géré par le CACA et qui est situé Katima Mulilo sert d'institution de tutelle aux artistes locaux. Avant que les artistes ne soient organisés en groupes, l'artisanat produit était principalement des articles ménagers vendus dans le village et le long des routes. Grâce aux

capitiaux et à l'expertise technique apportés par **LIFE**, il a été possible, en organisant les artisans par groupes villageois, d'améliorer la communication entre les artisans et les marchands, d'améliorer la qualité de l'artisanat par des ateliers et d'établir des systèmes de contrôle de la comptabilité. L'association a aussi mis en place un système qui permettait aux artisans d'apporter leurs pièces au centre pour faciliter la vente et obtenir de meilleurs prix. L'association a ajouté 25 pour cent au prix demandé par l'artisan pour subvenir aux frais d'opération de l'association. Des capitaux supplémentaires provenant de Swedish International

Development Authority (SIDA) ont permis à l'association de construire un musée et une réception où des expositions sur la culture et la vie de la population de la région de Caprivi ont pu être organisées. Cette installation destinée principalement aux touristes avait pour but de produire un revenu qui permettrait à l'association d'être financièrement autonome. Le CACA était entièrement dirigée par les habitants locaux et était indépendante du gouvernement.

FOURNIR DES SOURCES ALTERNATIVES DE REVENUS

Un des plus grands problèmes posés aux gestionnaires du Parc National du Taï, en Côte d'Ivoire, était la chasse qui appauvissait la forêt. Les villageois ont expliqué au personnel du projet **VIE ET FORET** qu'il était difficile de se procurer suffisamment de protéines. Les hommes décrivaient les difficultés rencontrées pour trouver du gibier, et les femmes expliquaient qu'elles avaient du mal à nourrir leurs enfants. Le projet se basait sur la philosophie suivante: les villageois participants devaient prendre des initiatives pour trouver une

solution. Des projets qui se contentent de fournir de la nourriture, des équipements ou tout autre sorte de provision ont été déclarés insuffisants à long terme. Afin de créer une source de protéines animales différente et de réduire ainsi la pression exercée par la chasse sur la faune du parc, le projet **VIE ET FORET** a essayé d'introduire l'élevage en fermes de poissons, d'escargots et de petits rongeurs comme l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*). Les viviers ont été démarrés par un autre projet de développement dans une ville voisine. Les escargots se trouvent dans la nature et sont vendus sur les marchés. Les aulacodes sont considérés comme un plat de premier choix et sont difficiles à attraper. Certains hommes et certaines femmes du village, possédant le sens des affaires, ont

VIE ET FORET, une ONG nationale de Côte d'Ivoire, coordonne un projet qui aide à la protection des ressources à l'intérieur du Parc National du Taï grâce au développement durable de ses zones périphériques. Les buts du projet sont de  sensibiliser les communautés aux alentours du Parc National à la nécessité de protéger la forêt  former des membres de la communauté pour qu'ils prennent part à la protection de la biodiversité  renforcer les institutions actuelles qui réglementent l'utilisation des ressources en introduisant des méthodes participatives pour une gestion durable des ressources dans les secteurs inhabités de la forêt du Taï  augmenter la production domestique de protéines animales et  accroître les recherches consacrées à la protection de la biodiversité et au développement rural.

Pour apprendre plus sur le projet **VIE ET FORET**, voir page 94.



exprimé le désir d'essayer d'élever des aulacodes. Le personnel du projet a réuni les informations et la majorité du matériel, mais les villageois devaient fournir leur expertise et leur travail.

Le projet a réussi malgré des difficultés. Par exemple, il fallait avoir des données sur la croissance des escargots. Une femme a été sélectionnée et payée par le projet pour rassembler ces données. Elle a été choisie parce que c'était la plus enthousiaste et la plus attentive à ses escargots. A la suite de quoi toutes les autres femmes ont temporairement abandonné le projet déclarant qu'il était injuste qu'une femme soit payée alors qu'elle n'avait pas été choisie avec l'accord des participantes! Il aurait été préférable que toutes les participantes se réunissent et décident ensemble qui rassemblerait les données.

En embauchant des hommes et des femmes de la communauté locale en tant que Gardes du Gibier de la Communauté et en tant que Surveillants de Ressources, le projet **LIFE** a apporté des revenus directs à ces travailleurs et à leurs familles. En 1993, la gestion des pavillons de Lianshulu situé à Caprivi-Est a décidé d'introduire une taxe de 1,5 dollar U.S. pour chaque visiteur qui passerait la nuit dans un pavillon, cet argent devant être restitué aux cinq communautés avoisinantes du Parc National de Mudumu (Lianshulu, Sauzuo, Lizauli, Sachona, et Lubuta). L'idée était que puisque les communautés locales protègent les ressources naturelles du parc pour que les touristes puissent les apprécier, il est normal qu'elles profitent des revenus engendrés par le tourisme. En avril 1995, le fonds avait accumulé plus de 7 000 dollars U.S. qui ont été distribués aux villages. Il appartenait aux villageois de décider ce qu'ils feraient de l'argent. Certains ont décidé de répartir l'argent parmi les familles, mais d'autres ont préféré l'investir dans des projets communautaires.

De nombreux projets BIOME offrent la possibilité de créer de petites entreprises villageoises qui sont un moyen d'augmenter les sources de revenus des habitants. Ces entreprises peuvent contribuer directement ou indirectement à la conservation de la biodiversité (ex: l'apiculture qui constitue une source de revenus mais aussi motive les apiculteurs à protéger la forêt qui contient leurs ruches); mais le plus souvent elles ont l'intention de compenser les communautés qui modifient leurs méthodes d'utilisation des ressources naturelles quand elles sont protégées. Le Village Traditionnel Lizauli de Caprivi-Est, en Namibie, est une illustration de ce type d'entreprise. Le projet a été initié par les gestionnaires des Pavillons de Lianshulu qui ont reçu le soutien technique et financier du projet **LIFE** ainsi que des formations. Pour 5 dollars U.S. les touristes pouvaient visiter le village, se familiariser avec la culture et les traditions des villageois et avaient l'opportunité d'acheter de l'artisanat local. Tous les droits d'entrée demandés aux touristes sont allés à la communauté de Lizauli. **AMCFE** a soutenu la production de tissus

peints par les femmes dans le but de diminuer leur besoin en bois à brûler dont la vente représentait leur principale source de revenus en espèces.

SATISFAIRE DIRECTEMENT LES BESOINS DE LA POPULATION

Bien que le but de leur projet soit la conservation des ressources naturelles, plusieurs participants aux projets BIOME ont observé que ce but ne pourra pas être atteint sans l'amélioration du bien-être économique et social des communautés locales. Ils ont, par conséquent, essayé de satisfaire directement les besoins de la population.

Par exemple les villageois des communautés avoisinantes au Parc National du Taï en Côte d'Ivoire (**VIE ET FORET**) croient fermement qu'une personne malade ne peut pas fonctionner de manière efficace. Donc, pour eux, les soins médicaux sont la première chose qu'ils attendent des processus de développement et de conservation. **VIE ET FORET** a aidé les communautés à construire des huttes utilisées en tant que maternité, pour des soins médicaux d'urgence et des cliniques de planning familial. **VIE ET FORET** a fourni l'assistance technique, une partie du soutien financier, approuvé les plans de construction des huttes et a arrangé les crédits nécessaires pour l'approvisionnement des cliniques en médicaments. Les villageois ont fourni la main-d'œuvre nécessaire à la construction et ont apporté les matériaux de construction disponibles localement.

Ces activités ont amélioré l'état d'esprit de la communauté ainsi que leur santé; elles ont aussi contribué à instaurer la confiance entre les villageois et **VIE ET FORET**, ce qui a facilité la mise en place des initiatives de conservation de la biodiversité.

Pour les habitants où se situe le projet **ZONES HUMIDES DE MADAGASCAR**, le plus grand souci était le manque de médicaments. Une des activités du projet a été l'établissement d'une pharmacie communautaire pour répondre à cette demande pressante de la communauté. Ceci a non seulement amélioré la santé des villageois mais a aussi augmenté leur soutien envers le projet. Le projet **DZANGA-SANGHA** a établi une pharmacie villageoise à Bayanga qui a si bien fonctionné qu'elle existe encore aujourd'hui sans l'aide du projet. De la même manière, de nombreuses communautés

Le projet de Conservation des Zones Humides et de l'Aigle-Pêcheur de Madagascar

se situe le long des Côtes Ouest de Madagascar et comprend trois lacs et une réserve en forêt. Le projet est coordonné par le Fonds Peregrine, une ONG internationale. Les buts du projet sont de protéger et surveiller la population d'aigles pêcheurs de la région identifier les outils et les méthodes nécessaires pour suivre le statut de la population d'aigle-pêcheur et renforcer les capacités techniques de gestion et de suivi des ressources biologiques, au niveau national et international.

Pour apprendre plus sur le projet ZONES HUMIDES DE MADAGASCAR, voir page 96.



avoisinentes au Parc National du Lac Mbuoro ont bénéficié du projet **LAC MBURO** qui a soutenu plusieurs projets initiés par la communauté, tels que des écoles et l’approvisionnement en eau potable.

Conclusions

Il est clair que la première considération au moment de la conception et de la mise en place d’un projet doit être la dépendance des populations vis-à-vis des ressources naturelles et la manière dont la faune sauvage contribue à assurer leurs moyens d’existence. Toute activité de conservation qui risque d’empiéter sur les besoins fondamentaux des communautés locales doit trouver les moyens de minimiser son impact ou de compenser les populations pour la perte de ressources et de revenus. Ainsi s’exprime un homme Sikumi au Zimbabwe: “Si nous avions la liberté d’exercer les pleins pouvoirs sur la faune sauvage, nous aurions la possibilité de mieux la gérer. Des animaux qui sont une source de revenus sont considérés comme un troupeau. Un propriétaire ne détruit pas son troupeau, mais il en augmente la valeur en utilisant ses propres stratégies.”

Chacun des 11 projets BIOME a reconnu l’importance de ce principe et a incorporé “Répondre aux besoins de la population” dans les activités des projets. Cependant les projets ont adopté une approche différente quant à la quantité de temps et au montant des fonds qui ont été alloués pour répondre aux besoins de la population par rapport à des activités de conservation pure. Bien que tous les projets BIOME aient été partisans d’une approche plus intégrée de la conservation de la biodiversité comprenant les questions liées au développement, l’analyse des projets associés aux aires protégées montrent qu’ils peuvent être catégorisés selon un continuum qui dépend de leur investissement initial respectif quant à la compréhension du contexte écologique et socio-économique de la région. Par exemple, l’un des objectifs du projet **DZANGA-SANGHA** était d’équilibrer la nécessité de protéger la faune et la nécessité de répondre aux besoins de la population. Cependant des contraintes financières ont forcé le projet à se concentrer sur des activités de lutte contre le braconnage. C’est seulement plus tard, quand des capitaux supplémentaires ont été disponibles, que la gestion du projet a pu se concentrer sur l’aspect humain et répondre aux besoins de la population. D’un autre côté, le projet **LIFE** a commencé avec d’intensives études socio-économiques avant d’entreprendre des inventaires biologiques.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et liées au contexte du projet. Dans le cas des projets **NATURAMA**, **LAC MBURO**, **AMCFE**, et **VIE ET FORET**, l’intérêt initial aux besoins humains semble avoir découlé, du moins en partie, du fait que les aires protégées (établies mais non gérées) justifiaient les activités de conservation en raison de l’importance perçue de l’impact humain sur les

ressources naturelles de ces régions. Ainsi, dès le début du projet, l'accent a été mis sur la dimension humaine de la gestion des ressources. Les projets des **ZONES HUMIDES DE MADAGASCAR** et de **MASOALA** étaient aussi situés dans des réserves forestières historiques où l'impact humain était évident, et pourtant, le centre d'intérêt des deux projets a tout d'abord été de développer la capacité locale à comprendre et à surveiller l'écologie de la région. D'une manière générale, qui ou quelles institutions ont pris l'initiative du projet ainsi que l'historique de la conservation de la biodiversité dans la région considérée semblent être les deux facteurs qui ont le plus d'influence sur les initiatives initiales. Le projet **LIFE** s'est concentré sur les besoins de la population en partie en raison des relations hostiles entre les communautés locales et le personnel des parcs de Mudumu et Mamili qui ont été créés 24 heures avant l'indépendance de la Namibie et ont entraîné l'expulsion forcée de la population locale.

Quelles que soient les causes, les conséquences sont souvent les mêmes. Les projets qui débutent en mettant l'accent sur la biologie sont souvent conçus par des techniciens hautement qualifiés qui souvent ne sont pas natifs du pays lui-même; ces projets ont tendance à se concentrer presque exclusivement sur la protection des ressources et risquent d'écartier les populations locales dont la participation, dans le pire des cas, se limitera à entériner sans discussion le plan de gestion. Les projets qui débutent en mettant l'accent sur les besoins humains auront plus de chances de recevoir le soutien actif des communautés et sont souvent plus viables financièrement, mais ils courent le risque d'une surexploitation involontaire des ressources en résultat de la mise en place d'activités avant qu'une compréhension suffisante de l'écologie de la région n'ait été établie.

La motivation économique est le facteur primordial sur lequel tous les projets BIOME se sont concentrés pour améliorer les conditions de vie des populations locales tout en protégeant la biodiversité. Développer et entretenir des marchés pour la chasse safari (**CAMPFIRE**), le tourisme (**DZANGA-SANGHA**, **NATURAMA**, **GACON**, et **LAC MBURO**), l'herbe à chaume (**LIFE**), des alternatives à la viande de brousse (**VIE ET FORET**), les plantes médicinales (**AMCFE**), les fruits et les légumes (**KENGO**), et d'autres cultures agricoles (**MASOALA**) sont la clé du succès des tentatives des projets BIOME visant à améliorer les moyens d'existence des communautés. La majorité de ces activités implique soit une utilisation des ressources sans consommation (tourisme), soit la culture et la production des ressources (escargots, légumes ou autres cultures). Seule la chasse safari, le ramassage de l'herbe à chaume et la récolte de plantes médicinales implique la vente des ressources naturelles.

Cependant, ces initiatives basées sur le commerce ne sont pas sans problèmes. Le critère pour le partage des revenus est toujours problématique. Les communautés

qui ont perdu plus de terre ou sont situées plus près du parc et donc souffrent plus de la destruction des cultures par les animaux sauvages estiment qu'elles méritent plus que les autres, tandis que d'autres situées plus loin du parc et qui sont donc mises à l'écart pensent qu'elles méritent aussi de recevoir une partie des bénéfices. Dans le cas de Caprivi, certaines communautés qui ont perdu leurs terres considéraient l'argent comme une compensation pour leurs terres perdues; d'autres comme une compensation pour la destruction de leurs récoltes. Dans les deux cas, les populations se sont plaintes que la compensation était trop faible comparée à leurs pertes.

L'intérêt des parties prenantes et le degré de dépendance des communautés par rapport à leurs ressources naturelles peuvent varier. Une communauté villageoise comprend des fermiers, des éleveurs, des chasseurs/cueilleurs, et des employés du gouvernement comme les instituteurs/trices ou autres fonctionnaires. Le degré de dépendance de chasseurs/cueilleurs, comme les San au Zimbabwe, a une ampleur qui n'est pas comparable à celle des fermiers. Ainsi, quand les revenus de **CAMPFIRE** sont distribués équitablement parmi les ménages, cet argent peut représenter un revenu considérable pour le fermier puisqu'il vient s'ajouter à ses propres revenus, cependant, ce sera peut-être la seule somme d'argent que la chasseur San gagnera de toute l'année et cela ne suffira peut-être pas à compenser la perte de revenus occasionnés par la cessation de ses activités de chasse. Quand les revenus sont utilisés pour des projets utiles à la communauté dans son ensemble, tels que la construction d'écoles ou de centres médicaux, la qualité de vie de la communauté entière s'améliore. Mais un pauvre fermier qui n'a que très peu à manger pendant la saison sèche aurait peut-être préféré acheter de quoi nourrir sa famille avec cet argent.

La conclusion de ces considérations est la suivante: la répartition de ces revenus demande d'intensives délibérations pour s'assurer que le but est atteint—c'est-à-dire, une action positive qui soutient la conservation des ressources plutôt que l'amertume et les antagonismes. Il est aussi important de maintenir l'équilibre entre les intérêts de la communauté et les besoins individuels des ménages qui la composent et d'assurer que tous les parties prenantes sont pris en considération au moment du partage des bénéfices engendrés par les activités de conservation de la biodiversité.

Ces bénéfices vont sans aucun doute encourager les communautés à soutenir les projets, mais il faut résoudre la question de comment lier ces bénéfices à la conservation de la biodiversité et comment assurer le soutien des communautés aux activités de conservation de la biodiversité. Dans bien des cas les communautés considèrent ce partage des bénéfices comme une aumône et non comme un dédommagement de leurs efforts à la conservation des ressources naturelles. Il

devrait être possible de développer un système qui permettrait d'échanger ces bénéfices contre des activités spécifiques de conservation de la biodiversité. Par exemple, dans le cas des cliniques villageoises de **VIE ET FORET**, serait-il possible de développer un système où les individus qui utilisent la clinique donneraient en échange des heures de travail aux activités de conservation du Parc National du Taï, comme une forme de dédommagement pour les frais de fonctionnement de la clinique?

Un autre problème est celui de savoir si ces fonds motivent réellement les communautés à soutenir la gestion des ressources naturelles et si une augmentation des bénéfices pourrait conduire à la diminution d'activités telles que le braconnage? Par exemple, serait-il possible de mesurer le niveau de braconnage dans les cinq communautés de Caprivi et pourrait-on utiliser ces résultats pour déterminer la proportion de revenus pour récompenser la conservation accordée à chaque village?

Enfin, la cueillette de la plante sauvage *V. kotchyana*, au Mali, à l'intérieur de la Réserve Biosphère de la Boucle du Baoulé et sa vente en tant que médicament a permis à la fois l'analyse de ses composants pharmacologiquement actifs et l'analyse des revenus produits pour la communauté. Cependant, avant d'en promouvoir la vente comme plante médicinale, le projet n'a pas déterminé si la densité et la reproduction de la plante à l'intérieur de la réserve étaient suffisantes pour tolérer l'utilisation intensive exigée par sa commercialisation. Promouvoir le commerce d'une ressource sauvage sans en estimer la demande potentielle ni les capacités de reproduction lui fait courir le risque soit d'être surexploitée pour répondre à de hautes demandes, soit d'être ramassée en trop grande quantité ce qui peut conduire à en faire baisser le prix. Conduire des études de marché et des études écologiques de base sont les premières étapes indispensables avant de promouvoir l'utilisation commerciale d'une ressource naturelle (Freese 1998). Le projet a cependant reconnu que trop d'attention était accordée à une seule espèce de plante médicinale et soutenait des projets de conservation d'autres espèces médicinales, à la fois sur le site et hors du site.